



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 22 avril 2026

Président de Séance : M. Massar N'DIAYE.

Date de convocation : 16 avril 2026.

Membres présents : (9) M. N'DIAYE, M. CHRETIEN, Mme SIMONE, M. JASPART, Mme GINDRE, M. FOUSSET, Mme VIAN, Mme GAUTHIE, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (4) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, Mme AKPINAR-ISTQUAM représentée par Mme SIMONE, Mme TENENBAUM représentée par M. CHRETIEN, Mme MAGLICA représentée par Mme GINDRE.

Membres excusés : (4) : M. LEHENOFF, Mme GERBET, Mme JACQUENET, M. FOUILLOT.

Objet : Désignation de représentants du Conseil d'Administration du CCAS dans divers organismes

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale doit être représenté dans divers organismes ou instances comme indiqué dans leurs règlements de fonctionnement.

Les membres du Conseil d'Administration désignent les représentants du CCAS au sein des organismes suivants :

- Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Mme Céline MAGLICA ;
- L'OPAD l'association des seniors dijonnais : M. Massar N'DIAYE.

Madame Emilie SIMONE et Monsieur Billy CHRETIEN sont assesseurs.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,

Massar N'DIAYE

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Ressources internes : 1
Receveur municipal : 1